

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Edition du 18 décembre 2020

Vice-maire

Lors de sa dernière séance de l'année le Conseil municipal a nommé M. Dave von Kaenel à la fonction de vice-maire pour l'année 2021. L'exécutif souhaite plein succès à M. von Kaenel dans l'exercice de cette fonction.

Déneigement

Suite à une remarque formulée lors de l'assemblée communale, le Conseil municipal a décidé, lors de sa dernière séance de continuer à ne pas faire déneiger les escaliers de la Vignette, Minerva et Gare ouest. La question de l'installation ou non de mains courantes sera abordé au printemps prochain par l'exécutif.

Eclairage public

Des travaux sont encore actuellement en cours pour améliorer l'éclairage public. L'intensité, l'orientation ou la position de certains candélabres fera encore l'objet de quelques correctifs.

Fermeture de l'administration communale

Nous vous rappelons que durant les fêtes de fin d'année le bureau municipal sera fermé du lundi 21 décembre 2020 au vendredi 1^e janvier 2021, réouverture le lundi 4 janvier 2021 selon l'horaire habituel.

Qualité de l'eau

L'analyse de l'eau du réseau réalisée au collège le 17 novembre dernier, par le laboratoire cantonal, démontre que l'échantillon était en règle au niveau de la qualité microbiologique, physique et chimique.

Dernière séance de l'année

C'est le lundi 14 décembre que le Conseil municipal s'est réuni pour la dernière fois cette année. La 1^{ère} séance de l'année 2021 est agendée au lundi 11 janvier.

L'exécutif ainsi que le personnel communal adressent ses meilleurs vœux pour les Fêtes et souhaitent une excellente année 2021 à toutes les citoyennes et citoyens de Villeret.

Assemblée du 7 décembre 2020 – Rapport du Maire

Nous voici arrivés, à nouveau, au terme d'une année bien remplie pour le Conseil municipal, année marquée par des événements inimaginables, il y a seulement 12 mois. La crise économique, sanitaire mais aussi sociale n'a jamais atteint un si grand nombre de personnes et les perspectives d'avenir ne sont pas au beau fixe. Toutefois, il est important de garder le moral et d'avoir confiance en l'avenir. La sortie du tunnel n'est pas encore à l'ordre du jour, et il est d'autant plus important que chacun d'entre nous respecte les prescriptions émises par le Conseil fédéral et le canton de Berne. En appliquant les directives sanitaires en vigueur et en les faisant respecter à autrui, nous sortirons gagnants de cette période pénible et difficile pour tous.

La crise du Coronavirus a imposé une profonde réorganisation du fonctionnement de l'administration communale et du Conseil municipal. De mars à juin 2020, le télétravail a été mis sur pied pour le bureau communal avec une alternance au bureau du secrétaire et de l'administratrice des finances. Les services communaux ont ainsi toujours été à disposition des citoyens.

Quant au Conseil municipal, il a toujours été opérationnel et s'est réuni au travers de séance par vidéo-conférence, seule solution permettant de délibérer durant ce printemps. En effet, les travaux de rénovation du collège ne permettaient pas d'avoir une grande salle qui permettait de respecter les distances sociales préconisées. Dès le mois de juin, les conditions sanitaires nous ont permis de se retrouver de façon normale. Depuis le début octobre, le Conseil municipal siège dans la salle Chasseral du collège, le retour dans sa salle habituelle sera effectif dès que les conditions sanitaires le permettront.

Le Conseil municipal a été également actif durant cette année afin de trouver des solutions pour nos aînés qui étaient pratiquement interdits de sortie ce printemps. Une chaîne de solidarité s'est mise en place, en collaboration avec la paroisse et son pasteur, afin de soutenir moralement ou de s'occuper des courses pour toutes les personnes ayant besoin de soutien. Début mai, chaque ménage ou personne seule de plus de 65 ans a reçu une attention fleurie en signe d'encouragement. En septembre, 10 masques de protection avec un message de l'exécutif ont été distribués par la Poste à chaque ménage de Villeret. A relever que des masques sont encore disponibles auprès du bureau communal.

La course des aînés qui a dû être annulée pour les raisons que l'on connaît sera remplacée par une soirée festive réunissant toutes les personnes de plus de 65 ans. Cette fête était prévue cet automne, la situation sanitaire en a décidé autrement. La date du samedi 20 mars 2021 est retenue, souhaitons que nous puissions nous rencontrer le printemps prochain et profiter de ce moment pour se retrouver dans la joie et la bonne humeur.

Du changement au sein du personnel communal. Suite à la démission de Mme Barbara Hertig de son poste d'administratrice des finances pour rejoindre sa commune de domicile Sonvilier, l'exécutif a engagé Mme Pascale Uva comme nouvelle administratrice des finances. Elle a débuté son activité au 1^{er} novembre 2020 et possède déjà une solide expérience dans le domaine des finances, en particulier communales, puisqu'elle a mis sur pied le système comptable MCH 2 dans la commune de Cormoret. Mme Uva est également caissière du syndicat des eaux du Bas-Vallon. Elle est donc familiarisée avec les finances communales et la possibilité d'avoir pu l'engager au 1^{er} novembre a permis une continuité sans rupture au sein du personnel communal. Le Conseil municipal lui souhaite beaucoup de plaisir et plein succès dans ce nouveau défi professionnel.

A fin avril, Mlle Esther Tricot, apprentie au sein de notre administration a souhaité résilier son contrat de travail pour des raisons personnelles.

Fait plus réjouissant, M. Thierry Sartori a fêté ses 20 ans de service au sein de l'administration communale. Quant à Mme Catherine Zbinden, celle-ci a également célébré ses 20 ans comme bibliothécaire communale. Voici 10 ans que M. Eric Stengel a débuté son activité au sein du service de la voirie.

Au nom du Conseil municipal, je souhaite féliciter ces 3 jubilaires et les remercier pour leur fidélité et leur parfaite collaboration durant ces 50 ans au service de la commune.

En ce qui concerne les défis du Conseil municipal pour cette année, ils ont été nombreux et pour le moins compliqué.

Le plus important a été la poursuite des travaux de rénovation du collège et qui a pu être bouclée dans les délais impartis malgré l'arrêt du chantier durant pratiquement 3 semaines. Non seulement, les délais ont été respectés mais le crédit alloué ne sera pas dépassé. Le résultat de cette rénovation est une réussite pour tous ses utilisateurs et une fierté pour M. Stéphane Lehmann qui a suivi et dirigé de main de maître cette année de travaux. Un grand merci à notre Conseiller municipal pour son engagement exemplaire et son souci du travail bien fait.

Le chauffage à distance a été mis en fonction au mois de septembre, à la satisfaction du Conseil municipal. Certains habitants ont subi des nuisances, mais aussi certaines fois des difficultés à accéder à leurs propriétés, en particulier durant les travaux de creusage. Que ceux-ci soient excusés pour les désagréments subis. Là aussi une grande reconnaissance à M Lehmann, Président du Conseil d'administration de Villeret Energie SA, et à tous ses membres qui ont réussi l'exploit de mettre en service une source de chaleur centralisée et écologique en moins d'une année de travaux.

L'éclairage public est en cours de remplacement, un système innovant et permettant de varier l'intensité lumineuse, mais aussi de différer les heures d'extinction notamment les vendredis et samedis soir a été choisi. Je vous demande toutefois un peu de patience et d'indulgence d'ici à ce que tout soit en place et fonctionnel. Un merci particulier à M. Bruno Lemaître qui s'est occupé de ce dossier. A relever que le crédit alloué lors de l'assemblée de décembre 2019 sera respecté et financé sans emprunt bancaire.

L'afflux de touristes venus arpentés les contreforts du Chasseral, sans oublier les nombreux camping-cars venant élire domicile au sein de notre village nous a également donné quelques cheveux gris supplémentaires. Des mesures drastiques ont dû être prises et mise en place dans un temps record afin d'assurer un minimum de sécurité de long de la rue de la Combe Grède. Un groupe de travail a été mis en place et qui a pour tâche de proposer différentes pistes pour solutionner non seulement le trafic le long de la rue menant au sentier mais de gérer le flux de véhicules voulant parquer au village. Des représentants de Jura bernois Tourisme, du Parc Chasseral, des bénévoles du sentier de la Combe Grède mais aussi de la bourgeoisie et des sentiers pédestres bernois conseillent et cherchent des solutions pratiques et innovantes en collaboration avec le Conseil municipal.

Pour 2021, il s'agira de voter en 1^{er} lieu le crédit pour les travaux de réaménagement du ruisseau du Bez permettant de sécuriser toute la partie du quartier de la Combe Grède.

En cas d'acceptation, le début des travaux est prévu l'été prochain avec la 1^{ère} phase des travaux qui vont s'étendre dans la partie supérieure du projet, soit en dessus de la place de pique-nique avec l'aménagement des différents ouvrages permettant de stocker les sédiments et autres troncs emportés en cas de crue importante. Une 2^{ème} étape, toujours en 2021, sera la traversée de la route communale aux abords de la Suze. Quant aux travaux de réaménagement du ruisseau dans le secteur de la rue de la Combe Grède, ils sont planifiés pour 2022. A relever que les coûts de CHF 4'800'000 pour ce réaménagement seront en grande partie pris en charge par les subventions cantonales. Le Conseil municipal a reçu des promesses d'engagement ferme de la part de la Mobilière Assurances pour un montant de CHF 250'000, de l'assurance immobilière GVB (anciennement AIB) à hauteur de 10% des coûts à charge de la commune. Des demandes

sont encore en cours notamment auprès du fonds de régénération des eaux et fonds écologiques et du fonds des BKW. On peut estimer à l'heure actuelle un coût net de CHF 420'000 à charge de la commune pour un projet estimé à CHF 4'800'000 soit une participation communale inférieure à 10% du coût total du projet.

Autre sujet d'actualité, 2021 marquera la dernière année de la législature et d'importants changements sont prévus au sein de l'exécutif communal. Je vous signale que depuis 2014, soit pratiquement 7 ans et presque 2 législatures, aucun changement n'est à mentionner au sein du Conseil municipal. Preuve en est que l'ambiance au sein de notre collège est bonne, ceci permettant ainsi d'avancer plus facilement dans les nombreux projets qui nous occupent. Je tiens ici à remercier tous les membres de l'exécutif pour leur engagement important en faveur de la collectivité durant leur temps libre.

Mes remerciements vont également au personnel communal pour son engagement, sachant qu'il s'efforce de répondre au mieux à vos attentes.

Il me reste à vous souhaiter à vous tous et vos familles, ceci dans la mesure du possible, de joyeuses fêtes de fin d'année. Que 2021 rime avec santé et bonheur, mais surtout que la situation sanitaire redevienne normale au plus vite. Restez en santé et prenez soin de vous et de vos proches, non sans oublier de vous remercier de la confiance témoignée à l'égard des autorités communales.

Villeret, le 14 décembre 2020

Le Conseil municipal